

INFORMATIONS AIDE AUX TRANSPORTS 2022/2023

Fonctionnement :

Pour les établissements ayant cotisé normalement **depuis 2019** (l'UGSEL 75 prend en charge **40 %** des frais de déplacement en autocar pour **les championnats du Comité de Paris et 30 % pour les championnats IDF** (tous sports).

Pas de prise en charge pour : *les déplacements à l'intérieur de Paris, les entraînements, les matchs amicaux, les sorties scolaires, les championnats nationaux.*

Commandes :

Les commandes doivent être faites **une semaine avant** (le **mercredi avant 17h00**, pour le mercredi suivant), et adressées au secrétariat de l'UGSEL 75 : secretariat@ugsel75.org

Informations indispensables :

- Le nombre de personnes ;
- L'heure de Rendez-vous et le lieu précis (pour le chauffeur) ;
- L'heure de retour (départ du lieu de compétition ou de match).
- Le nom du responsable et son n° de téléphone mobile.

Annulation :

Annulation d'une commande **sans frais, le mardi 16 h au plus tard**. Au-delà, la commande sera facturée **100 % à l'établissement**.

Facturation :

L'UGSEL 75 règle les factures du transporteur et envoie aux établissements une facture **tous les 3 mois environ, à payer immédiatement**.

Remboursement :

Les établissements qui ont leur propre compagnie de cars devront remplir et envoyer à l'UGSEL 75 : **le tableau « Demande de prise en charge 2022/2023 », avec une copie des factures correspondant aux déplacements.**

Dates butoirs à respecter : 16/12/2022 - 31/03/2023 - 15/06/2023.

N.B. : Les demandes de remboursement envoyées après le 7 juillet 2023 ne seront pas traitées !

**Pour toute demande d'aide exceptionnelle pour un transport non concerné,
adresser une demande écrite à l'UGSEL 75, à l'attention du président.**

Les tarifs de notre compagnie d'autocars, Joncs Marins Voyages, pour 2022/2023
à titre indicatif.

Nombre de places	... à 30	31 à 53	54 à 59
------------------	----------	---------	---------

Prix TTC en € TVA 10 %

<i>Transfert banlieue / Paris</i>	311	346	413
-----------------------------------	-----	-----	-----

<i>½ journée – forfait 50 km</i>	293	326	376
<i>journée – forfait 50 km</i>	580	636	738
<i>½ journée (Paris) – forfait 100 km</i>	330	369	426
<i>Journée (Paris) – forfait 100 km</i>	614	681	782
<i>½ journée – forfait 150 km</i>	382	431	494
<i>journée – forfait 150 km</i>	656	729	836
<i>journée – forfait 200 km</i>	703	779	900
<i>kilomètre supplémentaire</i>	1,53	1,64	1,90
<i>heure supplémentaire</i>	64	69	75

½ journée = **4 h**

Journée = **9 h**

Forfait kilométrique aller/retour

Seul les éventuels frais de parking, d'autoroutes et le repas du chauffeur restent à votre charge.